

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



Mardi 23 avril 2019

RÉDUISONS NOS DÉCHETS ! GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE LANCE UNE GRANDE CONSULTATION

Du 1er au 30 juin 2019, donnez votre avis sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à destination des habitants du territoire.

Pour participer, rendez-vous sur www.grandorlyseinebievre.fr.

En moyenne, chaque année, un habitant du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre produit 410 kg de déchets pris en charge par la collectivité.

Le territoire s'est lancé un objectif ambitieux : réduire de 9 % cette quantité de déchets à l'horizon 2025 !

Pour cela, conformément à la loi de juin 2015 pour la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, dite loi TECV, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en concertation avec les acteurs du territoire (organismes publics, établissements consulaires, entreprises, associations locales, etc.) pour faire émerger des propositions d'actions.

Le contenu du PLPDMA

Le projet de PLPDMA se décline en **6 axes stratégiques** et **29 propositions d'actions**.

Aujourd'hui, **les habitants sont invités à s'exprimer sur les orientations définies et les actions envisagées**. A cet effet, le projet de PLPDMA sera mis en consultation du **1er au 30 juin 2019** dans les mairies (avec un cahier pour y inscrire vos observations ou propositions) ainsi que sur le site internet de votre commune et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre :

<http://www.grandorlyseinebievre.fr/consultation-plpdma>

Plus d'infos à l'adresse :

reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr

Réduisons de 9% nos déchets d'ici à 2025 sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre !



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QUE L'ON NE PRODUIT PAS

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Emballages et suremballages, bouteilles en plastique, produits à usage unique et gadgets consommés en masse, appareils électriques et électroniques à faible durée de vie, gaspillage alimentaire, papiers d'impression et imprimés non sollicités etc... la liste est longue !

Notre production de déchets augmente et conduit inexorablement vers un épuisement de ressources non renouvelables (bois, pétrole, minerais précieux, etc.) qu'il s'agirait au contraire de gérer avec soin pour éviter des pénuries dans les années à venir.

Nous pouvons tous agir pour réduire la production de déchets :

- les entreprises en privilégiant l'écoconception ;
- les collectivités en étant exemplaires ;
- les consommateurs par leurs choix de consommation et en modifiant certains comportements.

Tous ensemble mobilisons-nous pour :

- Vivre dans un environnement sain et léguer une planète viable aux générations futures ;
- Limiter notre consommation de ressources (elles ne sont pas inépuisables !)
- Avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge ou à incinérer ;
- Réduire les coûts de gestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre santé.